

Que s'est-il passé cette semaine sur le secteur de la santé ?

Chez nos clients et nos prospects

AG2R La Mondiale – Matmut : l'ACPR donne son accord

Source : *L'Argus de l'Assurance* - 16 novembre 2018

- La nouvelle a été officialisée par les deux directeurs généraux du groupe, André Renaudin pour AG2R La Mondiale et Nicolas Gomart pour la Matmut. Le schéma prudentiel présenté, doté d'une Sgam faitière, regroupant la Sgaps AG2R La Mondiale et la Sgam La Mondiale Matmut, a donc obtenu l'accord de l'ACPR.

Malakoff Médéric Humanis : la nouvelle gouvernance officialisée

Source : *L'Argus de l'Assurance* - 15 novembre 2018

- L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) approuve la constitution du nouveau groupe émanant du rapprochement des groupes de protection sociale Humanis et Malakoff Médéric. La gouvernance de ce nouveau groupe a également été officialisée.
- Ce nouveau groupe sera créé officiellement au 1er janvier 2019... La Sgam Malakoff Médéric Humanis.
- Frédéric Agenet et Alain Gautron sont nommés respectivement président et vice-président de l'association sommitale Malakoff Médéric Humanis. Bernard Lemée d'une part, Pierre Steff et Jean-Pierre Pol d'autre part, ont été nommés respectivement président et vice-présidents de la Sgam Malakoff Médéric Humanis.

CNP Assurances : Antoine Lissowski nommé directeur général

Source : *News Assurance* - 15 novembre 2018

- L'assureur public CNP Assurances a nommé à sa tête Antoine Lissowski, qui assurait déjà l'intérim à ce poste depuis la démission pendant l'été du précédent directeur général Frédéric Lavenir, a annoncé jeudi le groupe.
- Âgé de 62 ans, Antoine Lissowski est diplômé de l'ENA et l'Institut d'études politiques de Paris. Il entre à la Caisse des dépôts et consignations comme responsable de la trésorerie devises et des eurocrédits. Il reste trois ans à ce poste avant de devenir chargé de mission à la Commission des opérations de bourse. En 1988, il est nommé responsable du développement commercial des activités sur les marchés monétaires et obligataires, avant d'hériter en 1992 du poste de directeur général de la Caisse autonome de refinancement. Il évolue à différentes fonctions au sein de la

CDC avant d'entrer à CNP Assurances en 2007 comme directeur général adjoint et directeur financier.

- Parmi les dossiers sur la table du nouveau directeur général figure le rapprochement annoncé entre CNP Assurances et la Banque Postale.

Complémentaire santé : un robot courtier pour séduire les taxis G7

Source : *L'Argus de l'Assurance* - 15 novembre 2018

- Malakoff Médéric et +Simple.fr viennent de s'associer pour proposer une offre de complémentaire santé à destination des chauffeurs de taxis affiliés au réseau G7, soit environ 10 000 conducteurs, au statut d'indépendants (locataires de leur véhicule) ou d'artisans.
- Le groupe de protection sociale et le spécialiste de l'assurance digitale pour les professionnels ont travaillé ensemble sur ce projet, en réponse à un appel d'offres lancé par G7, qui souhaitait proposer une couverture santé à ses affiliés.
- En effet, selon une étude réalisée par G7 auprès de 4 854 de ses chauffeurs, un tiers d'entre eux ne bénéficie pas de complémentaire santé, et 70 % de ceux qui en bénéficient la souscrivent à titre individuel.

« Aujourd'hui, la MGP et Unéo veulent conserver leur autonomie » (Benoît Briatte MGP)

Source : *L'Argus de l'Assurance* - 14 novembre 2018

- Tout en renforçant les coopérations avec ses partenaires d'Unéopôle, la Mutuelle générale de la police (MGP) réaffirme son indépendance et s'ouvre à de nouveaux publics, dans la fonction publique comme dans le secteur privé.
- Quelques extraits de l'entretien de l'Argus de l'Assurance avec son président, Benoit Briatte :
- Un rapprochement entre Unéo et la MGP est-il à l'ordre du jour ? Le marché bruisse de rumeurs...
Benoît Briatte (MGP) : Non, il n'y a que des coopérations entre nos deux mutuelles. L'ambition de notre plan stratégique Élan 2016 était de trouver un acteur de notre environnement pour s'associer, chercher des synergies et obtenir des gains pour nos adhérents. Cela s'est conclu par la création d'Unéopôle, avec la mutuelle du ministère de la Défense Unéo et GMF (groupe Covéa).
- La coopération va-t-elle jusqu'à la vente d'offres lard ?
Benoît Briatte (MGP) : Non. Nous faisons de l'indication croisée avec GMF. Quand des vendeurs de cette dernière rencontrent des agents des forces de sécurité, ils pro-

posent l'offre de protection sociale MGP. Et inversement : les conseillers MGP indiquent l'offre lard de GMF. Nous partageons aussi des agences.

- Sur la sécurité privée, les acteurs sont des entreprises... Cela signifie-t-il que vous vous lancez dans le collectif ? Et comment avez-vous appris ce nouveau métier ?

Benoît Briatte (MGP) : *Nous nous sommes positionnés sur ce marché de la collective depuis deux ans. Nous avons déjà près de 500 entreprises adhérentes à un contrat santé spécifique, MGP Sécurité... Nous avons appris ce nouveau métier grâce à Covéa, qui assure la gestion tandis que nous distribuons.*

Sur nos domaines d'intervention...

100% Santé : l'exécutif s'échauffe sur le RAC 0

Source : *L'Argus de l'Assurance* - 15 novembre 2018

- L'ampleur de la polémique déclenchée par l'étude de Santiane au sujet de l'impact inflationniste du reste à charge zéro (Rac 0) sur les cotisations des organismes d'Assurance maladie complémentaire (Ocam) a surpris la profession.
- Particulièrement alarmiste, l'étude du courtier en ligne affirmait que cette réforme provoquerait des hausses tarifaires de 7 % d'ici à 2021, et jusqu'à 9,5 % pour les seniors. Ce n'était pas la première étude du genre, mais sa publication dans le quotidien *Le Parisien* daté du 23 octobre, jour du début de l'examen en séance publique à l'Assemblée nationale du projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2019, a fait office de caisse de résonance.
- « Cette étude, qui ne reflète l'opinion que d'un seul acteur de la place, ne justifie pas des réactions excessives, considère Bernard Spitz, président de la Fédération française de l'assurance (FFA). En réalité, la situation n'a pas changé depuis que nous l'avons évoquée avec la ministre de la Santé au printemps. Nous avons convenu alors avec les autres fédérations que le coût final du RAC 0 dépendra de multiples facteurs... »
- Contrairement aux affirmations du gouvernement, « Il n'y a jamais eu d'engagement de ne pas augmenter les cotisations. Les organismes complémentaires ne se sont engagés qu'à répercuter les hausses de cotisations le plus faiblement possible », rappelle Maurice Ronat, président de l'Union nationale des organismes d'Assurance maladie complémentaire (Unocam). Et il ne s'agit pas d'un engagement écrit.
- « Le seul engagement que nous avons pris, c'est sur l'amélioration de la lisibilité des garanties », rappelle de son côté Jean-Paul Lacam, délégué général du Centre technique des institutions de prévoyance (CTip).

E-santé : MesDocteurs se dote d'une direction médicale

Source : *L'Argus de l'Assurance* - 15 novembre 2018

- Après une carrière exercée en tant que médecin anesthésiste-réanimatrice, Agnès Gepner a rejoint en octobre 2018 MesDocteurs, start-up spécialisée en téléconsultation, au poste nouvellement créé de directeur médical.
- Cette diplômée de la Faculté de médecine de Paris réalise l'essentiel de son parcours professionnel en tant que docteur en médecine spécialiste en anesthésie-réanimation et comme chef de service en hôpital. En 2008, elle prend la direction médicale de la clinique de Vinci à Paris puis devient consultante pour Itelis et Santéclair où elle développe des réseaux de soins notamment dans le domaine dentaire. En 2013, elle fonde et préside Incisiv, société dédiée aux soins dentaires à domicile et en Ehpad. Avant de rejoindre MesDocteurs, Agnès Gepner officiait comme médecin anesthésiste au centre hospitalier des Quatre Villes à Saint-Cloud.

PLFSS 2019 : le Sénat vote une hausse de la taxe sur les complémentaires santé

Source : *L'Argus de l'Assurance* - 15 novembre 2018

- Dans le cadre de l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2019, les sénateurs ont voté le 14 novembre plusieurs amendements qui augmentent les taxes pesant sur les OCAM, avec notamment une augmentation de la TSA à 18%, et veulent restreindre le remboursement différencié pratiqué par les réseaux de soins, menaçant potentiellement leur existence.
- Les contrats de complémentaire santé qui pratiquent un remboursement différencié lié aux réseaux de soins seraient considérés comme des contrats non responsables, et par conséquent taxés à 20,27%, contre 13,27% pour les contrats responsables qui représentent aujourd'hui 95% du marché.
- Reste à savoir si ce nouvel article subsistera ou non dans le PLFSS pour 2019.



Complémentaire santé : la FNIM s'inquiète d'une hausse des taxes

Source : L'Argus de l'Assurance - 13 novembre 2018

- Après que Jean-Marie Vanlerenberghe, sénateur Modem (Pas-de-Calais) et rapporteur général de la commission des Affaires sociales, a présenté un amendement au projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2019 prévoyant une

hausse de 13,27% à 18,02% de la taxe de solidarité additionnelle (TSA) qui pèse sur les contrats de complémentaire santé, la Fédération nationale indépendante des mutuelles (Fnim) dénonce « une nouvelle illustration de la pensée unique qui fait de la complémentaire santé privée un simple accessoire des politiques publiques ».

Pour la culture générale ...

La santé en ligne n'est plus un tabou (étude)

Source : L'Argus de l'Assurance - 15 novembre 2018

- Pas moins de 29% des Français ont déjà parlé de leur santé sur le Web, indique un sondage Odoxa pour le Healthcare Data Institute (HDI) sur « Les Français et les données de santé sur Internet et les Réseaux sociaux ».
- Les réseaux sociaux (groupes Facebook, Twitter, Instagram...) ont pris une importance considérable en matière d'information sur la santé, révèle cette étude. Ils sont privilégiés comme support d'information par 73% des sondés, devant les forums tels que Doctissimo, Auféminin, etc. (67 %), et les communautés de patients dédiées et plus structurées telles que PatientLikeMe, Carecity, etc. (29 %). Pour les Français, les témoignages de patients en ligne apportent des informations précieuses sur les effets secondaires des médicaments (comme l'affirment 58 % des sondés), mais aussi sur le vécu des patients (pour 57 % d'entre eux).
- Par ailleurs, cette expression en ligne des Français représenterait à minima 15 millions de témoignages en ligne, soit une source d'information immense. Ces témoignages, couplés à des algorithmes d'intelligence artificielle (IA), constituent un potentiel énorme pour faire avancer la recherche médicale, estime le HDI. D'ailleurs, 45 % des Français estiment déjà que les témoignages de patients sur les réseaux sociaux ont de la valeur pour faire avancer la recherche médicale. Et 57 % pensent aussi qu'ils peuvent permettre aux autorités de réagir plus rapidement (au début d'une épidémie par exemple)

